

17 mai 2005 -02:00

Fixation coupons Bons d'Etat du 4 juin 2005

Communiqué de presse de l'agence de la dette

Communiqué de presse de l'agence de la dette

Les coupons des Bons d'Etat qui seront émis le 4 juin prochain sont fixés comme suit :· Bon d'Etat à 5 ans - 4 juin 2005-2010 - Code BE0000972027 : 2,60 %;· Bon d'Etat à 8 ans - 4 juin 2005-2013 - Code BE0000973033 : 3,00 %. Le bon d'Etat à 5 ans est remboursable au pair le 4 juin 2010. Le bon d'Etat à 8 ans est remboursable au pair le 4 juin 2013.Pour chacun des bons d'Etat, le prix d'émission sera fixé au plus tard le 25 mai 2005.La période de souscription sera ouverte du 26 mai au 3 juin 2005 inclus.

Agence Fédérale de la Dette
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
Belgique
+32 257 47082
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte
Directeur Strategy, Risk Management &
Investor Relations
+32 470 74 72 79
info@debtagency.be